



Projet Lérabé 2 : « Renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables à travers une approche agroécologique et la promotion de l'égalité de genre dans la Commune de Guédé Village, région de Saint Louis, Sénégal ». AACID 0C031/2022

TERMES DE REFERENCES DE PRESTATION DE SERVICES

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Depuis plus de 30 ans Enda Pronat s'est engagée dans la promotion de l'agroécologie dans les zones rurales du Sénégal les plus affectées par les conséquences de la révolution verte, à savoir : les Niayes, la Vallée du Fleuve Sénégal, le bassin arachidier et le Sénégal Oriental. Elle a démarré depuis les années 90, avec des moyens très limités et sur des aménagements sommaires, la recherche-action pour l'adoption des pratiques agroécologiques avec des groupements de femmes et des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) mixtes autour des cultures maraîchères et de la riziculture dans la commune de Guédé Village en vue d'atténuer l'utilisation des produits agrochimiques promus par le système d'agriculture conventionnelle. Son intervention dans le processus de la transition agroécologique s'appuie sur l'étroite collaboration avec des partenaires institutionnels techniques et financiers de la recherche et du développement.

C'est présentement le cas de l'ONG Solidaridad Internacional Andalucía (SIA) qui est une organisation espagnole à but non lucratif. Elle a été créée en 1996 à Séville (Espagne). Depuis 2004, elle est présente au Sénégal et son partenariat avec Enda Pronat a commencé depuis 2018. Sa stratégie au Sénégal vise à contribuer à l'amélioration de la situation de vie des populations les plus vulnérables, en fonction de leurs besoins et des priorités des plans de développement local et national.

La commune de Guédé Village, à l'instar d'autres zones irriguées de la Vallée du Fleuve Sénégal, présente un fort potentiel agricole, les exploitations familiales sont confrontées à plusieurs contraintes relatives à la productivité. Les contraintes sont entre autres les faibles superficies de terres aménagées, les mauvais aménagements sommaires, le manque de sécurisation de l'exploitation face à la divagation animale et les difficultés liées l'accès à l'eau d'irrigation.

C'est dans ce cadre qu'Enda Pronat en partenariat avec Solidaridad Internacional Andalucía (SIA), et l'appui financier de la « Agencia Andaluza de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AACID) », sont en train de mettre en œuvre la phase II d'un projet de « renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables à travers une approche agroécologique et la promotion de l'égalité de genre dans la Commune de Guédé Village, région de Saint Louis, Sénégal ». Ce projet intervient particulièrement dans le terroir de Lérabé. Il vise de façon générale à améliorer la résilience de la population de Lérabé dans une perspective de genre et de transition agroécologique. C'est spécifiquement un projet pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la promotion

de l'autonomisation des femmes productrices, l'augmentation de la capacité de production agro-écologique et la diversification de la production agricole et piscicole. Ainsi, la réhabilitation et l'aménagement des poches non exploitées dans le PIV de Lérabé, la fourniture d'un tracteur, l'appui de cinq (5) exploitations familiales, le renforcement de capacités en agroécologie, dynamique organisationnelle, alphabétisation et nutrition sont entre autres activités prévues dans ce projet. Le présent document d'appel à soumission s'inscrit dans le processus d'accompagnement des exploitations familiales dans la transition agroécologique. Il s'agit spécifiquement de réaliser l'installation de deux (2) périmètres des exploitations familiales.

II- OBJECTIFS :

L'objectif global de ces travaux d'installations des périmètres est de contribuer à la sécurité et la souveraineté alimentaire de ces exploitations bénéficiaires et de façon spécifique il s'agira de :

- Réaliser des travaux d'aménagement dans 2 périmètres sur 2ha ;
- Sécuriser les périmètres aménagés à travers l'installation de grillage ;
- Faciliter l'accès à l'eau à travers la mise en place d'un groupe motopompe ;

III- DESCRIPTION DES TRAVAUX :

Les travaux concernent l'aménagement et la clôture en grillage de deux (2) exploitations familiales ainsi que la fourniture et pose d'un groupe motopompe pour chaque exploitation.

I- EXPLOITATION FAMILIALE DE MAMA DIEO :

L'exploitation familiale de Mama Diéo (Amadou Saidou BA) se situe sur la rive gauche du Doué à côté de l'exploitation familiale de Abdoul Binety. Dans le cadre de ce présent document d'appel d'offre, le prestataire est appelé à aménager et clôturer 1 ha de l'exploitation puis l'équiper en matériels hydrauliques.

1) Travaux de planage, de réalisation de canaux d'irrigation et d'une diguette de protection :

Les travaux de planage consisteront à annuler les pentes suivant les trois (3) secteurs du périmètre par l'aide de mouvement de terrain pour casser la pente dans le cas où le dénivelé est important au sein d'un secteur.

Les canaux d'irrigation concernent la réalisation d'un canal principal sur une longueur de 200 mètres linéaires avec trois (3) canaux secondaires longs de 50 mètres linéaires chacun.

Une diguette de ceinture va limiter le périmètre à l'ouest pour le protéger contre les eaux de la crue.

2) Fourniture et installation d'un grillage du périmètre de 1 ha sur 450 ml :

La clôture doit s'étaler sur une longueur de 450 mètres linéaires (ml) avec du grillage galvanisé de diamètre 3 mm et un maillage de 20/20. Le grillage doit être d'une hauteur de 2 mètres, soutenu par des poteaux en cornière de 40 traités avec une ou double couche de peinture antirouille. Les poteaux seront d'une hauteur 2,5 m espacés de 3 mètres et ancrés sur du béton à une profondeur de 50 cm. Le grillage doit être renforcé et sécurisé par quatre (4) lignes de fils barbelés. Une jambe de force sera installée à chaque 50 mètres du grillage. Les poteaux de coins doivent être des IPN 80 soutenus par des jambes de forces.

Ce travail intègre aussi la fourniture et l'installation d'une grande porte double battant de largeur 4 m sur 2 m de hauteur, permettant l'entrée des charrettes et engins lourds avec leurs accessoires. Il faut prévoir une petite porte de 1,5 m de large à l'intérieure de la grande porte pour permettre le passage piéton. Ainsi, deux (2) poteaux en ciment bétonné sous forme de chaînage (2 m de hauteur et 1 m d'épaisseur) doivent être installés pour soutenir la porte.

3) Fourniture et installation d'un GMP accouplé avec ses accessoires :

Le prestataire est appelé à fournir et installer un **groupe motopompe** (GMP) diesel monocylindre. Le GMP doit être accouplé à une **pompe** sur un **châssis** avec des sillent- blocs ou système équivalent. Les caractéristiques attendues du GMP sont :

- Puissance nominale du moteur : 16,2 KW/25 HP ;
- HMT : 15-20 m ;
- Régime nominale : 2200 tr/min ;
- Carburant : Diésel ;
- Système de refroidissement : Eau ;

Le GMP accouplé doit être accompagné par l'ensemble des équipements nécessaires à la bonne marche du pompage de l'eau d'irrigation. Il s'agit entres autres des équipements de tuyauteries d'aspiration et ceux de tuyauteries de refoulement.

♣ Equipements de canalisation d'aspiration :

- un tuyau d'aspiration flexible de diamètre 150 mm et 6 m de long ;
- une coude de diamètre 150 mm ;
- une lanterne d'accouplement d'au moins de 50 cm pour éviter les risque de cavitation de l'entrée d'aspiration ;
- une crépine avec clapet ;
- des écrous et boulons de maintien et joints complets ;
- des colliers de serrage ;

♣ Equipements de tuyauterie de refoulement :

- 4 tuyaux de refoulement de diamètre 150 mm et 6 m de long chacun ;
- une coude de diamètre 150 mm ou un manchon pour raccorder les tuyaux de refoulement à la pompe ;
- des écrous et boulons de maintien et joints complets ;
- des colliers de serrage et/ou crochet bauer;

Le GMP sera livré avec une caisse à outils (contenant de manivelle, clés plat et pip, etc.) pour le serrage et le desserrage des boulons, écrous et vis.

II- EXPLOITATION FAMILIALE DE BOUBOU MOUNTAGA SOW :

L'exploitation familiale de Boubou Mountaga Sow se situe sur la rive droite du Doué en face du PIV de Lérabé. Dans le cadre de ce présent document d'appel d'offre, le prestataire est appelé à aménager et clôturer 1 ha de l'exploitation puis l'équiper en matériels hydrauliques afin de l'accompagner dans la transition agrécologique.

1) Travaux de planage et de réalisation de canaux d'irrigation :

Les travaux de planage consisteront à annuler les pentes dans le périmètre par l'aide de mouvement de terrain. Il s'agira principalement de dégrossir les parties surélevées et de remblayer les parties

basses pour casser la pente dans le cas où le dénivelé est important au sein du périmètre. Il faudra aussi creuser un canal d'irrigation sur une longueur de 180 mètres linéaires.

2) Fourniture et installation d'un grillage du périmètre de 1 ha (408 mètres linéaires) :

La clôture doit s'étaler sur une longueur de 450 mètres linéaires (ml) avec du grillage galvanisé de diamètre 3 mm et un maillage de 20/20. Le grillage doit être d'une hauteur de 2 mètres, soutenu par des poteaux en cornière de 40 traités avec une ou double couche de peinture antirouille. Les poteaux seront d'une hauteur 2,5 m espacés de 3 mètres et ancrés sur du béton à une profondeur de 50 cm. Le grillage doit être renforcé et sécurisé par quatre (4) lignes de fils barbelés. Une jambe de force sera installée à chaque 50 mètres du grillage. Les poteaux de coins doivent être des IPN 80 soutenus par des jambes de forces.

Ce travail intègre aussi la fourniture et l'installation d'une grande porte double battant de largeur 4 m sur 2 m de hauteur, permettant l'entrée des charrettes et engins lourds avec leurs accessoires. Il faut prévoir une petite porte de 1,5 m de large à l'intérieure de la grande porte pour permettre le passage piéton. Ainsi, deux (2) poteaux en ciment bétonné sous forme de chaînage (2 m de hauteur et 1 m d'épaisseur) doivent être installés pour soutenir la porte.

3) Fourniture et installation d'un GMP accouplé avec ses accessoires :

Le prestataire est appelé à fournir et installer un **groupe motopompe** (GMP) diesel monocylindre. Le GMP doit être accouplé à une **pompe** sur un **châssis** avec des silent-blocs ou système équivalent. Les caractéristiques du GMP à fournir sont :

- Puissance nominale du moteur : 16,2 KW/25 HP ;
- HMT : 15-20 m ;
- Régime nominale : 2200 tr/min ;
- Carburant : Diésel ;
- Système de refroidissement : Eau ;

Le GMP accouplé doit être accompagné par l'ensemble des équipements nécessaires à la bonne marche du pompage de l'eau d'irrigation. Il s'agit entre autres des équipements de tuyauteries d'aspiration et ceux de tuyauteries de refoulement.

♣ Equipements de canalisation d'aspiration :

- un tuyau d'aspiration flexible de diamètre 150 mm et 6 m de long ;
- une coude de diamètre 150 mm ;
- une lanterne d'accouplement d'au moins de 50 cm pour éviter les risques de cavitation de l'entrée d'aspiration ;
- une crépine avec clapet ;
- des écrous et boulons de maintien et joints complets ;
- des colliers de serrage ;

♣ Equipements de tuyauterie de refoulement :

- 7 tuyaux de refoulement de diamètre 150 mm et 6 m de long chacun ;
- une coude de diamètre 150 mm ou un manchon pour raccorder les tuyaux de refoulement à la pompe ;
- des écrous et boulons de maintien et joints complets ;
- des colliers de serrage et/ou crochet bauer;

Le GMP sera livré avec une caisse à outils (contenant de manivelle, clés plat et pip, etc.) pour le serrage et le desserrage des boulons, écrous et vis.

IV- METHODOLOGIE ET APPROCHE :

Le/la prestataire est appelé à développer une approche participative et inclusive qui informe, implique et associe les responsables des exploitations familiales dans la réalisation des activités inscrites dans les TDRs. Cette approche permettra de définir avec eux les travaux d'aménagement qui leur seront les plus appropriés.

Enda Pronat veillera à la mise en place d'un comité de suivi composé de l'équipe technique du projet et des représentant(s) des exploitations familiales pour mieux prendre en compte leurs préoccupations durant le déroulement des travaux.

Pour ce faire, le/la prestataire devra intégrer dans la démarche les phases suivantes :

- une réunion de prise de contact avec le commanditaire et une visite des sites pour des ajustements au besoin et le cadrage technique et méthodologique de la mission ;
- des interviews avec les responsables des exploitations familiales durant la phase d'exécution des travaux pour les associer davantage en vue de mieux répondre à leurs préoccupations sur la base des normes de travaux adaptées au terrain en question ;
- la remise à l'état des lieux ;
- la formation du personnel d'exploitation sur l'utilisation et l'entretien des matériels fournis ;
- la restitution du rapport final à faire devant les différentes parties prenantes conjointement organisée avec une visite des sites.

V- LIVRABLES :

L'entreprise prestataire devra obligatoirement livrer les produits suivants :

- un argumentaire d'une (1) page qui justifie les compétences acquises par le prestataire pour assurer la présente prestation ;
- un document de 5 pages au maximum qui explique la méthode et la démarche d'intervention proposée en correspondance avec les activités à mener ;
- un document technique présentant les outils et matériels à utiliser lors des travaux ainsi que les caractéristiques détaillées du GMP (modèle de pompe, dimension de la pompe, débit nominal de la pompe, hauteur manométrique nominale de pompe, vitesse nominale de la pompe, etc.), des tuyaux et accessoires ;
- les diplômes et qualifications pour chaque profil de l'équipe technique et le nombre d'années d'expériences ;
- les références (attestations de services délivrées par des maîtres d'ouvrage) ;
- une offre financière ;
- le rapport provisoire des travaux ;
- le rapport final des travaux ;

VI- PROFIL, EXPERIENCES ET COMPETENCE:

L'entreprise prestataire doit :

- avoir une équipe qualifiée en aménagements hydro-agricoles, clôture en grillage et accouplement de GMP ;
- justifier avoir exécuté en tant que prestataire dans au moins deux (02) marchés des travaux d'aménagement, de clôture et/ou de fourniture d'un GMP dans les cinq (05) dernières années avec une valeur minimale de huit millions de francs CFA (8 000 000 FCFA) ;

- être flexible aux changements en cours des travaux et capable de s'adapter et négocier avec les agriculteurs-trices ;
- la connaissance de la zone du projet et de la langue poular serait un atout ;

VII- DUREE DE LA MISSION :

Le délai de réalisation des prestations est de 30 jours calendaires, à partir de l'ordre de service de commencer les travaux.

VIII- DATE LIMITE DU DEPOT DES OFFRES :

La date limite des dépôts des offres est fixée au 09 septembre 2023 à 12h00 GMT. Les offres technique et financière en langue française devront être envoyées aux adresses suivantes :

pronat@endatiersmonde.org; et sia.senegal@solidaridadandalucia.org

Tel : 33 842 86 81

ANNEXE 1 : EMBLACEMENT DES DEUX (2) EXPLOITATIONS FAMILIALES

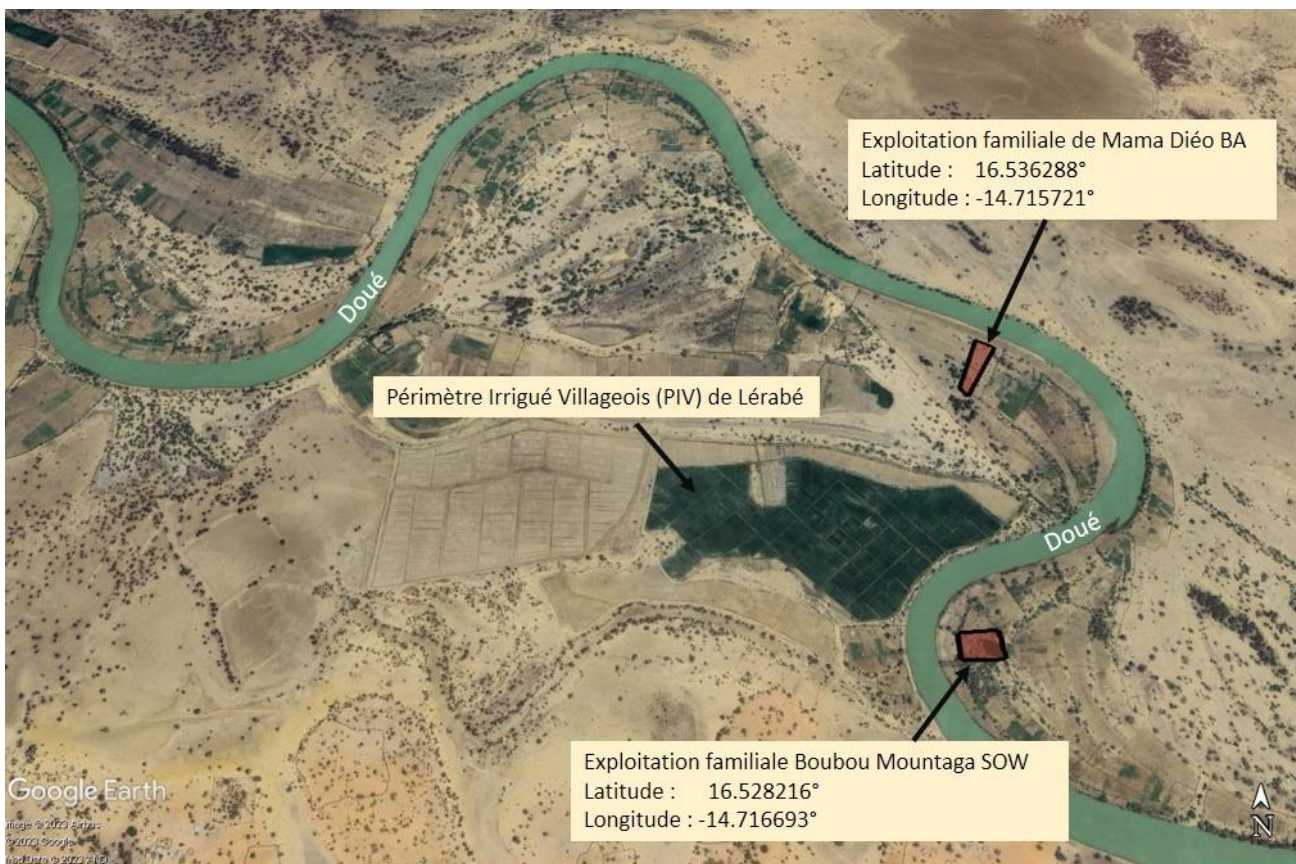


Figure 1: Situation des deux (2) exploitations familiales